

Siège Social

**SYVEDAC**

9, rue Francis de Pressensé  
14460 COLOMBELLES  
Tél. : 02 31 28 40 03

-----

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 26 novembre 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le mardi trois décembre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 73  
Nombre de membres présents : 45

Etaient présents :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : Mme BARILLON - Mme BONAMY - M. BOURGUIGNON - M. DEGOULET - M. DESVAGES - M. DUTHILLEUL - M. FLAUST - M. GUENNOG - M. GUIDI - M. JOBEY - Mme LAMY - M. LECERF - Mme LEGRAND - M. MATA - M. POTTIER - M. PRIEUX - M. ROBERT - Mme SASSIER - M. VINCENT.

↳ Délégués suppléants : M. DAOUT - Mme LEFEVRE - M. VARIN.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégués titulaires : M. COOL - M. DESHAYES - M. GALLIER - M. GILAIN - M. GUILLOT - M. Alain MARIE - M. TISSIER - M. VIGAN - Mme WASSNER.

↳ Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↳ Délégués titulaires : M. DELAHAYE - M. GAUQUELIN - M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↳ Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - Mme DUBOS - M. GERMAIN - Mme GRANA - M. PAZ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
014-251402681-20241203-20241203\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception SYVEDAC Préfet : 09/12/2024  
Affichage 09/12/2024 Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'autorité compétente par délégation  
8, rue Francis de Pressensé 14460 Colombelles  
Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

 [www.syvedac.org](http://www.syvedac.org)

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

↪ Délégués titulaires : M. DENOYELLE - M. MAUGER.

↪ Délégué suppléant : M. MALAQUIN.

⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**

↪ Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ - M. GUILLEMETTE.

**Etaient absents excusés (délégués titulaires) :**

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↪ Délégués titulaires : M. ADAM - M. BERNARD - Mme COUE DA SILVA - M. LANDEMAINE - M. LE LAN - M. LIZORET - M. LOUVEL - M. MARIE - M. MONTONI - M RAVENEL - M. WILLAUME.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↪ Délégués titulaires : M. CHEDEVILLE - M. LOUIS - Mme REVERT.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↪ Délégué titulaire : M. BOSSARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↪ Délégué titulaire : Mme LELIEVRE.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

↪ Délégué titulaire : M. GOBÉ.

**Etaient absents (délégués titulaires) :**

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↪ Délégués titulaires : M. BAIL - M. COUTANCEAU - Mme DIOUF - M. ESCACH - Mme FIQUET - M. GOBERT - M. LANGLOIS - M. LESELLIER - M. SÉRÉE - Mme THOMAS.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↪ Délégués titulaires : M. BRIARD - Mme A. LAMY - M. RZEPECKI.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↪ Délégué titulaire : M. DUPONT-FEDERICI.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↪ Délégué titulaire : M. HILBÉ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

014-251402681-20241203-20241203\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

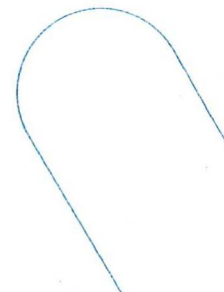
Affichage : 09/12/2024 Syndicat pour La Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'autorité Compétente de Présélection 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org



[www.syvedac.org](http://www.syvedac.org)



Comité syndical du mardi 3 décembre 2024

**9. RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS ET CONTRATS DE PROJET DU SYVEDAC**

Selon l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique : « Les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionnés à l'article L. 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent. ».

Le dernier tableau des emplois permanents et des contrats de projet a été adopté lors de la séance du comité syndical du 8 octobre 2024 et a connu des modifications.

Il vous est proposé de modifier ce tableau des emplois notamment au regard du bon fonctionnement des services, des tableaux annuels d'avancement de grade et des listes d'aptitude.

Le tableau des emplois permanents et des contrats de projet annexé présente ainsi par filière et catégorie, les emplois budgétaires anciens et nouveaux pourvus en équivalent temps plein. Il est arrêté à la date de la date du Comité syndical du 3 décembre 2024 sur la base des modifications intervenues.

Une délibération spécifique aux contrats de projets est prise dans un acte distinct.

**Créations d'emplois**

N° emploi	Nouveau grade	Date d'effet
CP003	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> classe ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1 <sup>ère</sup> classe	A la date de délibération
CP004	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> classe ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1 <sup>ère</sup> classe	A la date de délibération
CP005	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> classe ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1 <sup>ère</sup> classe	A la date de délibération

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20241203-20241203\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité syndical du mardi 3 décembre 2024

Transformations d'emplois (une transformation de poste correspondant à une création-suppression) - Transformations en lien avec le grade de l'agent

Les emplois suivants nécessitent d'être transformés :

N° emploi	Ancien cadre d'emplois cible	Nouveau cadre d'emplois cible	Ancien grade	Nouveau grade
2	REDACTEURS TERRITORIAUX.	REDACTEURS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL
10	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	ADJOINT ADMINIS. TER

LE COMITE SYNDICAL

VU l'article L313-1 Code Général de la Fonction Publique ;

VU la délibération du Comité syndical du 8 octobre 2024 adoptant le tableau des emplois ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

DÉCIDE de modifier le tableau des emplois permanents et contrats de projet au SYVEDAC, au regard des événements relatifs à la gestion des ressources humaines intervenus, pour prendre en compte les modifications liées au bon fonctionnement des services, aux changements d'organisation, aux tableaux annuels d'avancement de grade et aux listes d'aptitude ;

DIT qu'il sera possible, en l'absence de fonctionnaire, de pourvoir les emplois accessibles par voie de concours ainsi créés ou transformés, par des agents contractuels de droit public soit au titre de l'article Article L332-14, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, soit au titre de l'article L332-8 CGFP ;

DIT que le traitement des agents contractuels ainsi recrutés sera calculé par référence à l'échelonnement indiciaire du cadre d'emplois de l'emploi occupé

assorti de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement ainsi que des primes et indemnités telles que définies par délibération du Comité syndical ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20241203-2024001 de D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





Comité syndical du mardi 3 décembre 2024

ADOpte le nouveau tableau des emplois ainsi établi et annexé à la présente délibération ;

Autorise Monsieur le Président ou son Représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour extrait conforme



Olivier PAZ  
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20241203-20241203\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20241203-20241203\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

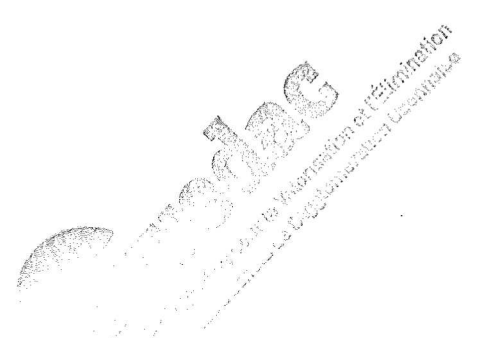




Comité syndical du mardi 3 décembre 2024

Annexe 2 - Tableau des emplois permanents et contrats de projets du SYVEDAC

N° Poste	Poste	Cadre d'emploi Cible du poste	Ancien Grade de l'agent	nouveau Grade de l'agent	Equivalent temps plein	Postes Pourvus	Postes Vacants	Nombre de postes
1	DIRECTEUR DU TRAITEMENT DES DECHETS	INGENIEURS TERRITORIAUX	INGENIEUR HORS CLASSE	INGENIEUR HORS CLASSE	1	1	0	1
2	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE	REDACTEURS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
3	CHARGE DE LA VALORISATION DES EMBALLAGES	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
4	CHARGE DE PREVENTION DES DECHETS	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	1	1	0	1
5	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECH. TER. PPAL.2E CL	ADJOINT TECH. TER. PPAL.2E CL	1	1	0	1
6	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	1	0	1
7	CHARGE DE COMMUNICATION	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
8	AMBASSADEUR DU TRI - COMMUNICATION	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	1	1	0	1
9	AMBASSADEUR DE TRI - ANIMATIONS	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	1	1	0	1
10	AMBASSADEUR DE TRI - PORTE A PORTE / PUBLIC	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	ADJOINT ADMINIS. TER	1	1	0	1
11	CHARGE DE MISSION CONTRAT D'OBJECTIFS	ATTACHES TERRITORIAUX	ATTACHE TERRITORIAL	ATTACHE TERRITORIAL	1	1	0	1
12	GESTIONNAIRE DES INDICATEURS D'ACTIVITES	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR	1	1	0	1
CP001	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	1	0	1
CP002	CHARGE D'OPERATION	INGENIEUR TERRITORIAUX	INGENIEUR	INGENIEUR	1	1	0	1
CP003	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	0	1	1
CP004	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	0	1	1
CP005	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	0	1	1
					17	14	3	17



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 014-251402681-20241203-20241203\_09-DH  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/12/2024  
 Affichage : 09/12/2024  
 Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20241203-20241203\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

